



Actualités :

DES COFFRETS *POUR* NOS AÎNÉS !

Dossier :

ÉVOLUTION DU PÔLE RESTAURATION



SOMMAIRE

■ Édito du maire	3
Actualités municipales :	
● DES COFFRETS POUR NOS AÎNÉS	4
● L'Action Sociale	4
● Les actus municipales	5-7
Dossier :	
ÉVOLUTION DU PÔLE RESTAURATION	8-9
■ Ils font montberon, les assos	10
■ Retour sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets	12
■ 3 questions à : Aurélien Massol	13
■ Expressions politiques	14
■ Carnets	15
■ INFO COVID19 🦠 : centre de vaccination	15
■ La démocratie participative	16

Participez à la réalisation de la gazette !

Vous avez un avis, une suggestion, une idée ?

N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à :

communication@montberon.fr

NUMÉRO HIVER 2021 - PUBLICATION DE LA MAIRIE DE MONTBERON - 7 Route de Bessières, 31140 Montberon.

Tél. : 05 34 27 26 70 - Fax. : 05 61 09 51 30 - Mail : mairie@montberon.fr - Site Web : montberon.fr – Directeur de la publication : Thierry Savigny – Photos : Thomas Echard, sauf mentions spéciales – Conception graphique & mise en page : Thomas Echard – Impression : Imprimerie Messages – En couverture : Distribution de colis - crédit photo : Lætitia Bouche – La reproduction même partielle de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation – 1400 exemplaires – Publication gratuite – Magazine imprimé sur du papier recyclé





MESDAMES, MESSIEURS, CHERS AMIS,

Les conditions sanitaires qui nous sont imposées ne nous permettent pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux dans la convivialité, comme nous le faisons chaque année. Nous sommes donc contraints à un exercice moins festif et plus abstrait.

Depuis presque un an, nous vivons des moments inédits, inattendus, impensables jusqu'ici.

Difficile de revenir en arrière sur cette année bien singulière, difficile de résumer ce que nous avons vécu, tant la sidération, la perplexité et l'incompréhension nous habitent encore.

S'il fallait pourtant retirer un élément positif de cette année passée, il s'agirait, sans nul doute, de la solidarité. Celle-ci s'est exprimée dès les premiers jours du confinement durant lesquels, spontanément, des Montberonnaises et des Montberonnais se sont portés volontaires pour apporter de l'aide aux personnes les plus fragiles et les plus isolés de notre commune.

Certains se sont mis à faire des masques, d'autres ont fait des courses, ont passé des heures au téléphone, ont découpé du tissu... Les formes ont été multiples, mais la source de ces élans était bien la même ! Nos acteurs économiques n'ont pas été en reste : Nos artisans et commerçants ont largement répondu aux sollicitations.

Permettez moi également d'adresser des remerciements particuliers à tous nos agents publics (communaux, intercommunaux, enseignants, soignants, ...) qui ont œuvré sans relâche en remplissant l'ensemble de leurs missions, à nos côtés.

Alors oui : Cette année 2020 nous aura bel et bien prouvé que la solidarité n'est pas un vain mot à Montberon ! Elle s'est montrée réelle, concrète et efficace, incarnée par les Montberonnaises et les Montberonnais dans leur diversité.

Dans ce contexte bien inhabituel et singulier, la vie administrative de notre collectivité a néanmoins continué. Certains projets se trouvent encore à l'étude, d'autres démarrent plus concrètement, et d'autres encore ont abouti. Vous retrouverez dans cette édition quelques-unes de ces réalisations.

Cette année 2021 sera marquée par le démarrage des trois projets « phare » de notre programme, dans leur phase « étude-concertation ». Nous parviendrons également au terme de la révision du PLU, qui va nous occuper encore quelques mois, et nous nous pencherons également sur les problématiques relatives à la mobilité ainsi qu'au contrôle et à l'optimisation de nos consommations d'énergie.

Bien d'autres projets nous animent, et nous espérons pouvoir les évoquer avec vous lors de nos futures rencontres.

Même s'il est prématuré de tirer un bilan de cette année passée, de ce que nous avons vécu et qui se poursuit encore, l'enseignement essentiel qu'il convient de retenir, c'est la vulnérabilité de notre système. Cette vulnérabilité nous l'avons ressentie dans nos vies et de façon collective.

Cette crise nous apparaît exceptionnelle, car elle nous confronte à l'inconnu et nous déstabilise... Mais nous le pressentons pourtant déjà : d'autres épreuves seront à affronter dans l'avenir, auxquelles il nous faudra faire face, qu'il s'agisse de crises sanitaires, sociales ou climatiques...

Il apparaît ainsi impératif de repenser globalement notre système, d'adopter désormais une approche qui intègre la complexité et la fragilité de notre environnement, une approche qui sorte des schémas appartenant au siècle passé...

Nos vieux systèmes et schémas de subordination, de prédation des espèces, des espaces et des ressources naturelles n'ont que trop vécu. Notre monde est à repenser avec hauteur de vue et responsabilité, par le prisme de la coopération, du partage et de l'action locale.

Il est temps de redéfinir nos désirs et nos idéaux de croissance.

Ce changement de paradigme, qui pourrait paraître à la fois abstrait et utopique, peut trouver de vrais ancrages et prendre vie localement, à l'échelle des communes. C'est là notre conviction ! Des transitions écologiques non punitives sont possibles, dans un état d'esprit inclusif, basé sur le partage. C'est ce que nous vous proposons de continuer à construire ensemble !

Ainsi, et malgré un contexte bien particulier, quelque peu anxiogène et parsemé d'incertitudes, permettez moi de souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous tout le « meilleur possible » pour cette nouvelle année !

Thierry Savigny - Maire de Montberon

DES COFFRETS POUR NOS AÎNÉS !

En cette année 2020, le maire et son équipe ont pris beaucoup de plaisir à aller à la rencontre de nos aînés.

Ne pouvant plus entretenir nos relations sociales comme nous le faisons auparavant, les repas institués depuis des années ne pouvant pas se tenir dans des conditions sanitaires satisfaisantes pour maintenir la sécurité de tous, nous souhaitons mener une action nous permettant de vous rencontrer dans les meilleures conditions.

« Ainsi nous avons fait le choix de porter une attention à domicile pour les montberonnais de plus de 75 ans. »

Cette distribution nous a permis de rencontrer plus d'une centaine de personnes et de renforcer des liens que nous avions maintenus jusque-là à distance ou par



procuration.

Lors de nos échanges nous avons pu nous apercevoir avec beaucoup de satisfaction que nos aînés vont bien !

Malgré le contexte dans lequel nous vivons, la peine et les difficultés que cela peut engendrer, ils semblent trouver des réponses à leurs besoins et avoir autour d'eux les ressources nécessaires (familles, services

municipaux, voisinage, entraide...)

Nous espérons que ces colis ont régalié les uns et les autres ! Et, une fois n'est pas coutume, c'est *Mamie Jeannine* qui a pu s'entendre dire :

« Et surtout, vous finissez tout ! »



Merci à tous pour cela, car aujourd'hui plus que jamais il fait bon vivre à Montberon et nous espérons que 2021 nous permettra de nous retrouver autour de moments plus conviviaux.

NOUVELLE ÉQUIPE EN CHARGE DES QUESTIONS SOCIALES

Une nouvelle équipe au front sur les questions sociales !

Les premiers pas de cette nouvelle équipe municipale se sont naturellement dirigés vers l'action sociale. Dès le premier jour de notre élection, le contexte sanitaire inédit et imprévisible nous a conduit à réinventer, créer et affiner nos actions.

Dans ce cadre de nombreux projets ont vu le jour, confection de masques solidaires, courses et portage de repas, renforcement du service de mobilité... les élus, les agents, les associations, les bénévoles, les montberonnais et monberonnaises ont su s'adapter et donner le meilleur d'eux mêmes.

« Nous tentons de mettre en place tous les moyens nécessaires pour rester vigilant quant aux besoins de notre commune... »

... dans cette période où il ne faut pas confondre distance physique et distance sociale.

Ainsi, lorsque les conditions nous le permettaient, nous avons mis à disposition les salles communales pour accueillir des mutuelles de proximité qui pouvaient vous correspondre. Nous poursuivrons cet accueil en fonction des sollicitations des différents prestataires de services afin de répondre au plus grand nombre.

Temps de permanence de la mutuelle communale AXA les mardis 2 février et 2 mars de 15h à 17h - salle M. Chevalier.

Nous accueillons également sur la commune 3 projets d'ateliers pour les actifs de plus de 60 ans. Autour du sommeil et de la mémoire, de la nutrition ou de l'équilibre ces sujets sont autant de préoccupations qu'il faut envisager en termes de prévention.

Le cycle d'ateliers nutrition « **Nutri Cook** » sur 8 journées / 8 thèmes est prévu pour un démarrage en mars.

(places limitées, inscription auprès d'Edwige MALTEMPI au 07 83 98 47 83)

Les ateliers « **prévention des chutes** » sur un cycle de 3 mois débutera dès que les conditions sanitaires nous le permettront. (inscriptions auprès de Mme DANIELI Magdeleine au 09 51 09 82 85)

Nous attendons plus d'informations concernant les ateliers « **mémoire et sommeil** » qui pourraient se dérouler en distanciel, nous vous tiendrons informés.

L'année 2021 s'annonce tout aussi riche en perspectives et au travers des actions du CCAS nous prendrons le temps d'analyser avec vous les besoins de la commune afin d'envisager des actions adaptées répondant à vos attentes.

Pour contacter le CCAS :
N° Tél. Mairie : **05 34 27 26 70**
(Durant les horaires d'ouvertures)
Email CCAS : **ccas@montberon.fr**

RUE « LÉO FERRÉ »

Les logements du domaine la Marguerite seront desservis par la rue Léo Ferré. Sur proposition du Maire, la nomination de la voie a été approuvée à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.

Leo Ferré est un poète, musicien et chanteur franco-monégasque qui a marqué la deuxième moitié du XXe siècle (1916-1993).

Le domaine de la Marguerite est en cours de construction au cœur de la commune. Il se compose de 33 maisons individuelles du T3 au T5 et d'un bâtiment collectif de 10 logements locatifs sociaux. Les 33 maisons sont vendues en prêt social de location-accession (PSLA). Au terme d'une période de location, les occupants peuvent acheter leur maison ou appartement et bénéficient d'un plafonnement du prix de vente et de la mensualité de remboursement. Ce dispositif est réservé aux ménages modestes. Ce projet vient diversifier l'offre en logements de la commune et renforcer l'équilibre social.

RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Autre lieu, autres travaux : amélioration thermique de la mairie, reprise totale couverture & accès aux personnes à mobilité réduite.

Le 20 octobre 2020 un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le cadre du chantier inscrit au budget 2020 d'amélioration thermique du bâtiment mairie, qui consiste à :

- Reprise de la charpente, rive, avants toits et zinguerie. Installation plancher/platelage dans les combles.
- Changement de la couverture du toit.
- Isolation des combles en ouate de cellulose soufflée.
- Volets bois pour toutes les fenêtres sauf celles pourvues d'un écran végétal l'été (RDC) qui seront revêtues d'un film de contrôle solaire.
- Installation d'une porte d'entrée aluminium « grand passage », sécurisée, avec contrôle d'accès par visiophonie, conforme aux règles d'accessibilité.

Le marché est alloti en 5 lots, 15 entreprises ont déposé une offre que vous trouverez décrite sommairement dans le tableau suivant avec les montants indiqués après négociation, ainsi que les titulaires retenus après analyse des offres :

LOT	travaux	Montant de l'offre	Titulaire retenu
1	charpente /couverture	48 314.31 € HT	Philippe BÉGUÉ
2	isolation	12 000.00 € HT	SARL PAGES & Fils
3	menuiseries	23 419.71 € HT	KUENTZ
4	électricité	9 300.00 € HT	SARL LZE
5	peinture	6 478.00 € HT	AGR
		Total : 119 414.42 € TTC	

Les travaux doivent durer 3 mois et se terminer pour le 31 mars 2021, sauf aléas de chantier.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

... Un tandem complémentaire !

Gérard COGO et Patrick CATALA sont repartis, forts de leur complicité, avec une équipe jeune et motivée pour poursuivre l'ensemble des « petits et grands travaux » dans le respect de l'environnement et le souci permanent du développement durable.

«Notre commune est riche d'espaces naturels à respecter, d'espaces forestiers à gérer et à protéger, de cheminements doux à poursuivre et à sécuriser, d'espaces agricoles à accompagner vers des transitions respectueuses de la faune et de la flore.

Il nous faut, également, tendre vers une politique raisonnée de nos espaces verts, poursuivre le fleurissement de notre commune, être moteurs au niveau intercommunal vers une gestion des déchets et pourquoi pas des biodéchets, poursuivre et accélérer nos plans d'économie d'énergie sur nos bâtiments publics, nos éclairages et accompagner dans leurs démarches les particuliers.

En termes de « politiques durables », favoriser un développement des territoires par la mise en place d'écosystèmes coopératifs territorialisés associant des entreprises, des collectivités et des associations citoyennes. Ces écosystèmes articulent la dynamique entrepreneuriale et le développement territorial.

Enfin, nous devons rapidement finaliser notre Plan Local d'Urbanisme, garant de la maîtrise démographique de notre commune et de la qualité de vie que nous voudrions pour «Montberon 2031» (une de nos prochaines éditions sera axée sur ce thème), accompagner notre programmation de voirie communale et intercommunale pour une mobilité toujours plus sûre et diversifiée et, sans tarder, poursuivre et engager l'aménagement du Centre Bourg dans une démarche de concertation pour donner un vrai cœur de village à notre commune.»



Gérard COGO



Patrick CATALA

En charge de l'Aménagement du territoire

UN PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'EPF* D'OCCITANIE

Afin de poursuivre les objectifs fixés au Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune doit mobiliser tous les dispositifs lui permettant de mieux maîtriser et penser l'évolution de Montberon.

La municipalité a donc engagé dès le mois d'août 2020 un dialogue avec l'EPF Occitanie. Cet établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial est habilité à intervenir auprès des collectivités territoriales pour procéder à des acquisitions foncières nécessaires à des projets d'aménagements (habitats, activités économiques...).

Ce travail s'est concrétisé par la mise en place d'une convention opérationnelle d'une durée de 8 ans avec l'Établissement public foncier (EPF) d'Occitanie. Elle a été approuvée par le conseil municipal le 20 novembre 2020.

Le développement urbain est un enjeu important pour la commune de Montberon. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU fixe notamment les orientations suivantes :

- Continuer la diversification de l'offre de logements pour répondre aux besoins des différents ménages cherchant à s'installer sur la

commune, en terme de produits immobiliers et d'offre foncière, à travers la construction neuve, la transformation et l'adaptation du parc existant;

- Soutenir l'animation et la vitalité du centre-bourg en développant une offre de logements à son contact (aire de proximité) pour maintenir un centre villageois vivant et habité;
- Privilégier le renforcement des activités et services de proximité au contact du centre-bourg.
- Construire l'équilibre social de l'habitat;
- Un recentrage des opérations urbaines dans une logique de proximité privilégiant une urbanisation plus dense et multifonctionnelle au contact du centre-bourg et de ses équipements;
- Modérer les besoins en extension urbaine et donc la consommation de nouveaux espaces agricoles, naturels ou forestiers.

Le travail partenarial avec l'EPF Occitanie va ainsi permettre, dans un périmètre précis, de cibler et repérer des immeubles et fonciers stratégiques que la commune pourra acquérir afin de maîtriser le foncier et donc les aménagements futurs. L'EPF Occitanie a fixé un budget prévisionnel de 1 500 000 € pour Montberon. Il conditionne son intervention, à la réalisation de projets publics vertueux assurant la promotion des principes de mixité sociale, fonctionnelle, de développement de la ville durable et de limitation de consommation des espaces naturels et agricoles.



En savoir plus sur l'EPF Occitanie : www.epf-occitanie.fr

*Établissement Public Foncier

DU CÔTÉS DES PROS

NOUVEAU PODOLOGUE

« Chère patiente, cher patient,

Je tenais vous informer de la cessation de notre activité à compter du 1er janvier 2021.

Néanmoins, une continuité de votre prise en charge sera assurée par mon successeur : Monsieur Bastien REYNE (diplômé de l'IFPP de Toulouse) dans les mêmes locaux : au 4 rue Félix Sicard à Montberon.

Vous pourrez joindre Monsieur Bastien REYNES aux numéros de téléphone suivants : 06 29 66 80 93 / 06 59 25 51 08
Ou par mail : reynesb.podo@gmail .com

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée lors de ces quelques années et vous souhaite une excellente année 2021.

Bien cordialement, »

MAUD BENEZECH
Pédicure-Podologue



J'habite à Montberon et je suis
votre nouveau conseiller
immobilier local !

Comme moi, faites confiance au
professionnalisme du plus grand
réseau immobilier

Xavier Toulza

06.15.75.36.66

xavier.toulza@kwfrance.com
www.facebook.com/kw.xavier.toulza



KELLERWILLIAMS.

immobilier

LUMIÈRES VERTES

Premier poste de dépense énergétique de la commune, l'éclairage public fait partie des axes prioritaires de la transition énergétique de Montberon.

La commune s'est donc engagée dans la modernisation de son parc d'éclairage public avec l'aide technique et financière du SDEHG (Syndicat Départemental de l'Électricité de la Haute-Garonne).

Vous avez sûrement pu le constater, dans certaines rues, les anciens lampadaires ont été remplacés par de l'éclairage LED. Bien qu'entrepris depuis plusieurs années, l'année 2020 se démarque par une accélération avec plus d'une centaine de points lumineux remplacés.

À ce jour, la commune comprend près de 25% d'éclairage public en LED et compte maintenir le rythme annuel de 2020 pour parvenir à un remplacement complet d'ici 2026.



NOUVEL AN, NOUVEL ÉLAN !

La communauté de communes des Coteaux Bellevue est heureuse de vous présenter son nouveau logo !



Coteaux Bellevue

Communauté de communes

Rdv sur www.cc-coteauxbellevue.fr

RECENSEMENT

Le recensement initialement prévu en 2021 aura finalement lieu en 2022 suite à la crise sanitaire actuelle.



À LA UNE, À LA DEUX... ALAE !!!

Cette année malheureusement, certains projets bien connus ne pourront se tenir, à l'image du marché de Noël qui a dû être annulé pour cause de crise sanitaire, cependant au sein des écoles les animations continuent !

En maternelle, les enfants développent leurs capacités grâce à un projet motricité mené par des animateurs dynamiques et plein d'idées, plus tard dans l'année d'autres projets devraient voir le jour comme par exemple le jardinage.

Du côté des élémentaires, les enfants se penchent sur la fabrication d'un panneau de menu cantine avec un projet autour de l'alimentation, la création d'un espace ludothèque, de nombreuses activités manuelles proposées quotidiennement ainsi que des jeux extérieurs variés.

Ce début d'année particulier n'a pas altéré l'énergie débordante des enfants ni l'engagement des équipes qui sont présentes quotidiennement pour faire passer des temps de loisirs agréables et ludiques à tous les petits et grands.

JEUNES DIPLÔMÉS

Comme chaque année, le conseil municipal souhaite récompenser tous les jeunes Montberonnais ayant obtenu leur diplômes du Bac, BEP et CAP durant l'année scolaire 2019/2020.

Toutes nos félicitations !

Si vous êtes un de ces nouveaux diplômés, merci de vous faire connaître en mairie.

Si la situation sanitaire le permet, une réception sera organisée pour fêter ensemble cet événement.



ÉVOLUTION DU POLE RESTAURATION

Dès le début du mandat nous avons ouvert un des dossiers phares de la campagne électorale à savoir la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Notre volonté est de construire ce nouvel équipement pour cuisiner sur place afin de garantir la qualité des repas par un approvisionnement local s'inscrivant dans le projet alimentaire de territoire.

Pour mener à bien ce dossier, nous avons retenu un programmiste pour arrêter un scénario qui réponde à nos exigences de confort pour les enfants, et les personnels impliqués mais aussi à une exigence d'insertion urbaine et de qualité environnementale.

Inévitablement, cette évolution va nous amener à nous interroger sur le devenir des locaux actuels pour répondre à des besoins exprimés par les enseignants, les animateurs, les associations.

Point sur lequel la programmiste se penchera, avec un enjeu environnemental de la requalification de la cour de récréation, lieu de détente mais aussi de sociabilité pour nos enfants.

C'est sur ces 3 axes que nous avons retenu, courant décembre, le Cabinet KEOPS, pour nous accompagner tout au long de ce parcours.



Des invariants et des besoins pour le nouvel équipement ont été formulés à la programmiste :

- La construction d'un restaurant scolaire avec une cuisine autonome
- Pour 150 enfants en maternelle et 300 en élémentaire
- Une légumerie pour favoriser l'approvisionnement de produits locaux
- Un service à table pour la maternelle et un self service pour l'élémentaire avec un bar crudités
- Une table de tri des déchets
- Gestion de l'acoustique de la salle
- Confort thermique en toute saison
- Un auvent pour espace de restauration extérieure



Ce projet sera bâti autour d'une concertation avec des enfants, des parents d'élèves, des enseignants, des agents intervenant sur site et peut être aussi avec vous, si vous souhaitez y participer.

Le comité des usagers sera saisi à différents temps de la procédure pour enrichir de leurs remarques, de leurs connaissances le projet. Trois rencontres entre le mois de mars et de juin se dérouleront en fin de journée pour tenir compte de l'emploi du temps des participants.

Ces différents temps d'échanges permettront d'enrichir le dossier en ayant le regard d'usage du site.

Le cabinet Keops, au-delà de ces temps de rencontre, ira également au-devant de vous pour connaître votre avis ou vos idées.



Vous êtes intéressés pour participer au comité d'usagers, alors avant le 13/02 faites-vous connaître en nous envoyant par mail votre identité, votre numéro de téléphone et vos motivations en deux lignes pour la pré-sélection à : achat@montberon.fr.

Vous avez une proposition, une idée pour enrichir le projet ? À vos plumes avant le 1/03. Vous pouvez contribuer en déposant votre verbatim à : achat@montberon.fr

LE PROJET-PHARE DE RESTAURANT SCOLAIRE

Chaque jour en exerçant mon métier d'éducatrice de jeunes enfants, j'ai à cœur de soutenir les enfants dans leur développement et accompagner les familles dans leur parentalité.

M'inscrire dans la vie politique de notre village me permet de rester cohérente dans l'idée de mettre l'individu, quelque soit son âge, au cœur

de ma réflexion et de ma pratique afin de proposer un accompagnement différent.

Être en charge du projet restaurant scolaire avec Sylvie Miroux, adjointe auprès de l'enfance et la jeunesse, c'est penser la pause méridienne comme un temps d'épanouissement où se joue plus que le fait de manger.



Vanessa GILLES
Enfance & Jeunesse



ASSOCIATION LE 140 MONTBERON

Toute l'équipe du 140 Montberon vous souhaite une très belle et heureuse année 2021.

Nous espérons pouvoir poursuivre cette année associative le plus sereinement possible et la terminer par une grande fête. Vous pouvez vous inscrire à nos activités à tout moment de l'année.

N'hésitez pas à consulter notre site : www.le140-asso.com. Vous y trouverez les activités proposées, les tarifs et la fiche d'inscription.

Vous pouvez aussi vous abonner à notre page Facebook : le140Montberon afin d'être informés de toute l'actualité de l'association.

A très bientôt.

Contacts : 05 61 09 91 26 - contact@le140-asso.com

APEM

Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous de ce Noël 2020 !



Commande groupée de sapins : vous avez été nombreux (près de 90) à commander votre sapin de Noël en passant par l'APEM et nous permettre ainsi de récolter des fonds pour les écoles.

Le père Noël et les lutins de l'APEM ont également pu rendre visite aux enfants de Maternelle et de CP pour échanger quelques mots et apporter un livre pour chaque enfant ainsi qu'un ballotin de chocolats concoctés par Aurélien de "L'Atelier Formalien".

Mais surtout les hottes contenant les cadeaux pour chaque classe.

"Et tes rennes ils sont où Père Noël ?"

Sur le toit de l'école bien sûr !

L'APEM vous souhaite à tous une excellente année 2021 !

Contacts : 06 26 25 76 32 - apem31140@yahoo.fr

OSA KOO DO : PRÊT POUR LA REPRISE !

Le Conseil d'Administration vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Après tous les déboires dus à la crise sanitaire, nous espérons reprendre les cours dans de bonnes conditions aux horaires habituels et comptons sur votre présence.

Il est toujours temps pour les retardataires d'intégrer la TEAM OSA KOO DO.

TCM : LA BALLE JAUNE EN FORMAT STOP & GO.

Après un arrêt de nos activités sportives au sein du TCM au mois d'Octobre, le bruit des balles et la joie des joueurs et joueuses petits et grands se font entendre et résonnent sur nos courts extérieurs depuis le 28 novembre.

Une reprise provisoire, qui se fait dans le respect des gestes barrières et de bon sens.

L'école de tennis a pu revêtir ses couleurs sportives avec l'arrivée de notre nouvel entraîneur Théodore HEIB qui aura la charge de son développement et des futures animations pour nos adhérents mais aussi pour tous les Montberonnais désireux de découvrir ce sport lorsque la situation sanitaire nous le permettra.

Côté compétitions, le challenge Hermet n'a pu se finir pour l'équipe homme suite aux décisions gouvernementales. Celle-ci était arrivée en quart de finale de ce championnat.

De même pour les équipes homme + de 35 et + de 45 ans Agr cette compétition n'a pas pu se maintenir jusqu'au bout. Une frustration et une résignation pour nos équipes hommes.

L'équipe femme termine à la seconde place de leur poule sur le challenge Hermet.

Le challenge départemental Laffont est toujours en attente, celui-ci devrait se dérouler en janvier / février 2021 mais toujours en fonction du contexte sanitaire.

Le TCM souhaite de bonnes fêtes à tous les Montberonnais ! Et continuons le combat.

Contacts : 05 61 74 20 08 - tcmontberon@gmail.com

Les cours seront donnés à la maison des ASSOCIATIONS suivant les protocoles de FFTDA et de la Mairie de Montberon.

ENFANTS dès 3 ans

mercredi et vendredi - de 18 h 00 à 19 h 00

ADOS & ADULTES

mercredi et vendredi - de 19 h 00 à 21 h 00

En attendant, prenez soins de vous.

Contacts : 06 84 78 23 87 - osakoodo31140@gmail.com

LES PARTAG'HEURES

Tout d'abord nous vous souhaitons une très belle année au nom des Partag'heures. Nous l'espérons plus douce, sous le signe de la culture et des loisirs un peu oubliés ces temps-ci. Nous vous souhaitons bien sur une bonne santé à vous et vos proches.

Bilan de la 1ère année : des rencontres, des p'tits bonheurs et des activités qui ont permis de tisser du lien.

En octobre : ateliers argile, origami, décors d'halloween, fabrication de darbouka, démonstration de violon par Jarod et light painting.

De nouveau confinés, annulation de la journée hypnose et jeux. A distance nous avons réalisé :

- Un portrait par jour d'un commerce de proximité afin de valoriser leurs produits à l'approche des fêtes.
- Défi photos de l'avent.
- Action de solidarité avec 80 boîtes récupérées pour les plus démunis et confiées à la Maraude des anges pour distribution le 24 déc. Merci à tous !



Nos projets ?

Maintenir via facebook quelques petites actions : recettes, défi maquillage. Organiser une journée découverte Géocaching et à plus long terme mettre en place des boîtes à don sur la commune... A très bientôt.

Vous pouvez suivre notre actualité ainsi que les dates des prochains RDV sur la page FB : **montberonpartagheures** ou en demandant le programme des ateliers à l'adresse : **asso.partagheures@gmail.com**

CLUB DES 4 SAISONS

Le club des 4 saisons vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021 pour vous et tous les vôtres !

Nous souhaitons que ce virus COVID-19 disparaisse enfin totalement et que nous puissions reprendre notre vie d'avant.

Évidemment, beaucoup de conséquences pour notre club :

- Pas de lotos en mars et en novembre : les fonds sont en baisse.
- Pas de goûter de Noël : nous avons quand même, pour marquer le coup, pu offrir une boîte de chocolats à nos adhérents (en faisant du porte à porte puisque l'accès à notre salle est interdit).
- Pas de repas pour la nouvelle année.
- Pas de, pas de... heureusement, nous avons la santé, n'est-ce pas l'essentiel !?

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain numéro de « Montberon INFOS » en espérant avoir de meilleures nouvelles à vous annoncer.

A très bientôt

Contacts : 05 61 09 88 59

LE DIAM ?...

Vous en avez forcément entendu parler si vous êtes installés à Montberon depuis quelques années !

Dans le champ culturel et événementiel de notre commune, le DIAM (Développement Initiative Associatif Montberonnais) est en effet un acteur prépondérant, depuis 2003.

Le terrain de prédilection de cette association est la dynamique de projet, le développement d'événements, et une belle ambition de fédérer et de valoriser l'activité bénévole à Montberon.

Autour d'un bureau renouvelé, le DIAM a trouvé depuis quelque temps un nouvel élan et une nouvelle dynamique... Et aujourd'hui, malgré l'arrêt presque total de la vie associative, ce collectif a faim et soif de forces vives et de perspectives !

Le DIAM se veut, dans son ADN, au service d'une qualité de vie accrue à Montberon, à travers notamment l'animation périscolaire, la vie associative et récréative dans la commune ou l'intercommunalité, l'organisation d'événements, le développement des loisirs, les échanges régionaux, nationaux et internationaux...

Ses valeurs s'inscrivent autour du lien social, intergénérationnel. Il s'adresse à tous les publics, et souhaite surtout que ses manifestations soient accessibles à tous.

Contacts : 07 80 37 19 54
www.associationdiam.com



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Montberon a organisé un événement lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre 2020. Nous remercions chaleureusement la participation de la classe de CE1 / CE2 de Mme Garçon de notre école élémentaire ainsi que les participants à notre jeu..

Ces jeunes journalistes en herbes prennent la parole pour raconter cet événement :

" Nous avons participé au concours de dessin proposé par la Mairie. On s'est inspiré des déchets et de la pollution pour faire le concours. On s'est aussi inspiré d'une histoire qu'on a lu en classe pour faire les dessins. Ensuite on a apporté nos dessins à nos partenaires (d'une autre classe) pour qu'ils votent et la Mairie est venue les chercher. Elle en a sélectionné 2 en plus de celui qui a été choisi par nos partenaires pour les mettre dans le journal de Montberon. "

Louis et Leina

JEU « SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS »

" Nous avons été dans Montberon et nous avons cherché des affiches contenant des lettres pour former un mot mystère.

C'est la Mairie qui a mis les affiches dans Montberon. Les affiches expliquaient comment réduire les déchets : exemples : comment réduire l'impact de mon look, que contient notre poubelle, comment consommer mieux...). Nous avons été accompagnés par des parents. Le mot mystère était "déchet". "

Titouan, Hugo et Lenny

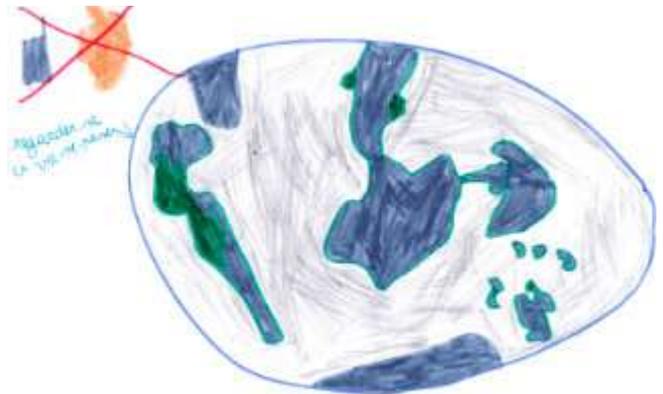
Ensuite nous les avons jetés dans les bonnes poubelles et la maîtresse s'est occupée de jeter le verre. "

Capucine, Eliyah et Adrien

Pour cette occasion, un concours de dessin destiné aux écoles a été organisé. Voici les œuvres des gagnants :



Dorian MARCZYKO Classe CE1/CE2 de Mme Garçon



Louis NOLA Classe CE1/CE2 de Mme Garçon



Titouan ROBIC Classe CE1/CE2 de Mme Garçon



NETTOYONS MONTBERON

" Nous avons profité de notre balade dans Montberon pour le jeu de la semaine de réduction des déchets, pour ramasser les déchets qu'on voyait, avec des gants et des sacs poubelle.

De retour à l'école, nous avons trié les déchets par sac poubelle :

- dans un sac nous avons mis les déchets ménagers,
- dans un sac nous avons mis le carton, les papiers,
- dans un sac nous avons mis le verre,
- dans un autre sac nous avons mis les déchets verts

3 QUESTIONS À...



Aurélien Massol

Je m'appelle Aurélien, J'ai 41 ans et je suis originaire de l'Aveyron. Restaurateur pendant plus de 15 ans dans des établissements étoilés de plusieurs régions.

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

La passion du vin devenant de plus en plus forte, j'ai voulu la partager en créant mon entreprise de vente de vins de producteurs indépendants « La Cave Dorée ». Je travaille principalement avec la restauration et les particuliers de bouche à oreille. J'ai mon dépôt sur Montberon où j'ai une centaine de cuvées en stock permanent. Je reste disponible sur rdv.

Pourquoi une cave éphémère ?

J'avais toujours eu envie de retrouver le contact avec les particuliers pour pouvoir partager avec les épicuriens du « coin ». Le contexte actuel obligeant mes amis restaurateurs à rester fermer m'a poussé à me lancer dans cette belle aventure éphémère. Habitant à Montberon mon choix de rester au « village » me tenais à cœur. Je tiens à remercier de l'accueil que j'ai reçu de la part des Montberonnais et des alentours.

Des envies ? des projets ?

Après la courte et intense expérience des envies se dessinent :

- Dégustation et moment de convivialité dès que le contexte nous le permettra.
- Diversifier ma gamme (Truffes, Caviar, thé, spiritueux...)
- Agrandir mon réseau de particuliers pour plus d'échanges.
- Retrouver au plus vite les restaurateurs.

Pour les projets, pourquoi pas un local, de préférence sur la commune de Montberon.



 lacavedoree



Groupe majoritaire **MONTBERON, CULTIVONS L'AVENIR**

" La démocratie est d'abord un état d'esprit. "
PIERRE MENDÈS FRANCE - La République Moderne.

Les équipes municipales constituées depuis 2001 autour de Thierry Savigny ont toujours choisi de porter une volonté d'interactions régulières avec les Montberonnais. En 2014, cette démarche se renforce et se structure davantage encore, autour de deux axes complémentaires : le travail par secteurs et le travail par thématiques. Ces modalités ont été pratiquées tout au long de ce précédent mandat, familiarisant élus et administrés avec ces moments d'échanges et de réflexion collective.

L'équipe « Montberon, cultivons l'avenir » s'est ensuite progressivement construite, toujours autour de Thierry Savigny, et a collectivement affirmé un souhait d'assumer plus fortement encore une démarche participative élargie et renforcée. Cette approche nous est alors apparue d'autant

plus pertinente au regard de l'ambition du programme dans son ensemble, et notamment des trois projets « phares » annoncés : Le Centre-bourg, le restaurant scolaire et la Maison M. En effet, chacun de ces projets impliquent des choix déterminants et proposent de modifier et d'enrichir l'environnement public de Montberon pour l'avenir.

C'est pour porter et orchestrer cette volonté municipale qu'une commission dédiée à la Démocratie participative a été actée et installée par un vote du conseil municipal en cette fin d'année 2020.

Ce petit groupe d'élus s'emploiera à respecter ce « cap participatif » en portant régulièrement cette exigence au sein de l'ensemble des groupes d'étude et de travail.

Groupe minoritaire **MONTBERON, NOTRE VILLAGE**

Le conseil municipal nous a accordé les 1500 signes demandés, nous aurons désormais un espace digne de ce nom.

Nous profitons de ce premier bulletin, pour vous souhaiter une bonne nouvelle année ! Le chemin reste flou pour 2021, la page blanche apporte toujours quelques craintes légitimes mais aussi tant de projets et d'enthousiasme !

Voici une merveilleuse occasion de réaffirmer nos engagements à défendre les intérêts de tous dans une approche transparente, équitable et non partisane. Il nous appartient plus que jamais de construire un avenir commun respectueux et solidaire. Nous sommes là pour tendre ensemble vers le même objectif : faire de Montberon un village où il fait bon vivre ! Nos idées parfois divergent. C'est la diversité des opinions qui rend le monde plus intéressant. Nous serons là pour échanger,

inventer le monde de demain. Nous avons à cœur de porter loin nos valeurs et vos attentes, nous irons au cœur de notre mission avec conscience et liberté. 2021 sera une année charnière et les décisions prises nous engageront sur une voie irréversible.

Les enjeux seront :
- La poursuite par le groupe majoritaire de la configuration du village avec l'augmentation de logements sociaux au centre bourg accordée par le Maire et cautionnée financièrement par la Mairie, condition nécessaire pour leur réalisation.
- La refonte du PLU,
- L'écologie non soluble dans la crise sanitaire, nous porterons une attention particulière à sa prise en compte.

N'hésitez pas à suivre notre page Facebook et à échanger avec nous.

AVIS DE NAISSANCES

BIENVENUS !



Julian JOYEAU LAUTARD né le 25/07/2020
Mia, Gisèle FONROUGE GABRIEL née le 09/08/2020
Amaury, Augustin VAUTRIN né le 29/09/2020
Amaia LOURTET née le 10/11/2020
Alice, Christiane, Inès DELSENNE née le 17/11/2020
Alban ADELIN né le 22/11/2020
Marceau, Luc, Claude PONS né le 16/12/2020

AVIS DE MARIAGES

ILS SE SONT DIT OUI !



Marie LARROCHE et Fabrice SICARD le 26/12/2020

AVIS DE DÉCÈS

ILS NOUS ONT QUITTÉS...



Jean, Léon OLLÉ le 06/11/2020
Danielle, Josette, Jacqueline LATGER épouse BIRBET le 28/11/2020
Cécile, Nicole, Françoise LAGADEC le 30/11/2020
Philippe, Yves, Louis BARREAU le 05/12/2020
Jean, André SCHWARTZ le 09/12/2020
André, Albert MASSONNIE le 12/12/2020
Julienne Georgette Augustine FERVAL épouse VIDAL le 11/01/2021
Antoinette LLINARÈS épouse BRAGATO le 14/01/2021
Michel GISTAU le 21/01/2021

INFO COVID19

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

A compter du 18 janvier 2021, un centre de vaccination COVID-19 sera ouvert à :

Labastide Saint Sernin - Salle des Aînés - 17 rue Jean Pascal.

Le centre est accessible pour les personnes âgées de plus de 75 ans :

- vivant à domicile
- vivant en résidence, foyer ou maison d'accueil médicalisée (résidences autonomie/senior, maisons d'accueil spécialisé, foyers d'accueil médicalisé, etc).



Cette population s'ajoute à celle qui a déjà commencé à être vaccinée depuis le 5 janvier en Haute-Garonne, à savoir les professionnels de santé et les personnes de plus de 75 ans résidant en établissement.

Une prise de rendez-vous est indispensable.
Depuis le vendredi 15 janvier 2021,
elle peut s'effectuer en ligne, via le site www.sante.fr,
par téléphone au 0800 009 110
Ou sur la plate-forme régionale : 0 809 54 19 19

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

qu'est ce que c'est ?

c'est ça :

La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision. Elle trouve son fondement dans les lacunes attribuées à la démocratie représentative. Elle est un complément à la démocratie représentative et n'a pas vocation à la remplacer.

Et comment ça marche ?

comme ça :

LES 4 NIVEAUX D'IMPLICATIONS DU CITOYEN DANS LA VIE PUBLIQUE :

- 1** Le 1er niveau correspond à la transmission d'informations aux citoyens par la collectivité par les moyens mis à sa disposition : affichage, revue de la commune ou de la communauté de commun, site interne, panneau lumineux, information parue dans la presse. Il ne s'agit pas d'implication du citoyen car il est passif comme simple lecteur. Il est cependant utile d'évoquer ce niveau dans la mesure où certaines communes de notre territoire ne communiquent des informations que d'une manière partielle.
- 2** Le 2ème niveau concerne la consultation des citoyens. La plupart du temps ces consultations sur un projet sont faites alors que le projet est déjà complètement défini. Il s'agit par exemple des enquêtes publiques qui sont menées d'une manière obligatoire pour certains projets, notamment ceux concernant l'urbanisme et ceux ayant un impact potentiel sur l'environnement. Le citoyen devient acteur en donnant son avis, mais le commissaire enquêteur d'une enquête publique n'est pas obligé de suivre ces avis. Malgré les défauts de ce dispositif, il est malgré tout important de participer à ces consultations
- 3** avec le 3ème niveau commence réellement la démocratie participative. Ce niveau concerne la concertation pour laquelle les citoyens, ou des représentants des citoyens, sont associés aux réflexions sur un projet dès son lancement. On peut citer comme exemple la réflexion qui a pu avoir lieu lors du précédent mandat sur le centre-bourg. Il faut noter que pour ce niveau les élus n'ont légalement aucune obligation de prendre en compte les points de vue des citoyens.
- 4** Le 4ème niveau correspond la co-construction ou co-élaboration d'un projet. Les positions des citoyens doivent être prises en compte. C'est le cas pour le projet phare d'évolution du pôle restauration dont il est question dans la gazette. Le cahier des charges du projet sera rédigé par le programmiste en concertation avec les usagers du futur restaurant, mais aussi en lien avec les avis reçus des administrés qui le souhaitent. On parle vraiment là de co-construction. On peut considérer ce niveau comme le niveau le plus élevé de la démocratie participative.

